



Communiqué de Presse

Arques, lundi 25 mars

Grâce à l'accord sur l'obtention de nouveaux financements, Arc va pouvoir poursuivre sa transformation et sa croissance

Tournée vers le futur, Arc poursuit la transformation engagée suite à sa recapitalisation en 2015. L'entreprise a renoué avec sa capacité d'innovation et avec le succès commercial grâce à l'augmentation du volume de ses ventes. Forte de ce succès, elle a lancé l'an dernier la seconde phase de sa transformation.

En janvier 2019, Arc annonçait le lancement du plan Synergie 2020 et à travers lui une amélioration de sa performance opérationnelle. Pour le mettre en œuvre, l'entreprise devait d'abord trouver un accord avec les organisations syndicales – signé le 30 janvier – et mobiliser ses partenaires financiers.

« Avec l'accord agréé le samedi 23 mars, Arc se réjouit de pouvoir compter sur un financement de 120 millions d'euros, qui va permettre au Groupe d'accélérer sa transformation en modernisant son outil industriel, en réduisant ses coûts opérationnels et en assurant la poursuite de sa dynamique commerciale. L'accord sera formellement homologué cette semaine et Arc mesure d'ores et déjà toute la responsabilité qui lui incombe désormais pour faire bon usage de ces fonds », explique Nicholas Hodler, CEO du groupe Arc.

Un accord de financement obtenu grâce à l'implication de toutes les parties prenantes

L'entreprise a obtenu cet accord grâce aux partenaires financiers qui soutiennent le Groupe depuis sa recapitalisation en 2015, notamment en raison de la décision de son actionnaire principal d'apporter de nouveaux fonds et de transformer la majorité des prêts qu'il a accordés depuis 2015 en quasi-fonds propres, montrant sa confiance dans l'avenir du groupe.

Cet accord repose aussi sur l'implication résolue des Pouvoirs Publics – Etat, Région des Hauts-de-France et Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer – qui ont facilité les discussions et accordé leur confiance au groupe en acceptant de compléter le tour de table sous forme de prêts.

Arc tient à remercier les organisations syndicales françaises qui ont travaillé sans relâche pour parvenir à un accord signé à l'unanimité le 30 janvier.

Aujourd'hui, la priorité pour la direction de l'entreprise, en lien avec les partenaires sociaux et l'ensemble des collaborateurs d'Arc, est la réussite de notre transformation à travers le groupe, et en particulier du plan Synergie 2020 en France. Il s'appuie sur un outil industriel rénové, qui bénéficiera de 120M€ d'investissements sur 2 ans, et comprend 108 projets couvrant tous les domaines d'activité d'Arc France. Ce plan d'envergure doit permettre au site historique du Groupe d'améliorer son efficacité opérationnelle, doubler sa rentabilité en France d'ici fin 2020 et retrouver son autonomie financière.

Arc

Arc emploie plus de 10 500 collaborateurs dans le monde dont 5 200 en France. Le Groupe, originaire d'Arques, dans le Pas-de-Calais, a réalisé un chiffre d'affaires de 939 millions d'euros en 2017. Fort de son savoir-faire verrier, il s'est développé à l'international et distribue aujourd'hui ses concepts complets d'art de la table dans plus de 160 pays.

Le Groupe évolue sur les marchés grand public et de l'hôtellerie et de la restauration à travers les marques de son portefeuille : Luminarc®, Arcoroc®, Arcopal®, Cristal d'Arques® Paris, Eclat® et Chef&Sommelier®. Depuis plus de 40 ans, le Groupe s'adresse également aux clients professionnels – industriels, négociants, fabricants de produits semi-finis et finis, prestataires de service – avec un éventail de solutions sur mesure répondant à des problématiques précises (industrie, publicité, prime, fidélité).

Arc est présent sur les cinq continents à travers des sites de production (France, Etats-Unis, Chine, Emirats Arabes Unis, Russie), des filiales de distribution (Etats-Unis, Espagne, Portugal, Italie, Royaume-Uni, Russie, Inde, Australie, Brésil, Japon, Afrique du Sud, Singapour, Corée du Sud) et des bureaux de liaison.

Le Groupe veille à équilibrer les exigences économiques, la responsabilité sociale et le respect de l'environnement et inscrit ses activités dans la démarche de développement durable, notamment en ayant adhéré au Pacte Global Compact de l'ONU en 2003.

CONTACTS PRESSE

Morgane LE POUL – AGENCE BCW

+33 (0)6 27 19 69 25

morgane.lepoul@bcw-global.com

Sandrine MIÈZE - Arc

+33 (0)6 67 15 38 99

sandrine.mieze@arc-intl.com